Image not found or type unknown

Dénonciations calomnieuses, insultes et menaces

Par **Elody11**, le **10/06/2010** à **10:31**

Bonjour
Je viens de créer mon entreprise en octobre 2009, je crée des bijoux et les vents par le biais d'un site internet. Une amie de la famille m'a acheté un bijoux qu'elle a porté pendant deux semaine avant qu'à priori celui ci se casse par magie. Cette personne m'a contacté à plusieurs reprise pour en avoir le remboursement mais c'est aussi permise de m'insulter, d'insulter mon travail et bien plus que ça puisqu'elle en est même venue à insulter ma famille, sans que je l'ai eu au téléphone, tout c'est passé sur mon répondeur. Lorsque j'ai écouté ce message plein de romance j'ai rappelé cette personne afin de régulariser la situation car voyant l'ampleur je penchais pour un remboursement.Sauf que cette personne ne m'a pas laisser placer un mot et qu'elle n'a cessé de m'insulter au téléphone pour ensuite me raccrocher au nez. En vue des circonstances, j'ai rappelé, l'affaire n'était pas résolu je suis tombée sur le répondeur et j'avoue m'être légèrement emportée, mon estime de soi ayant prit un coup tout en lui proposant le remboursement. A savoir que cette personne à ensuite eu des comportements assez bizarres comme d'appeler toute ma famille pour les insulter et m'insulter.Lorsque le remboursement a été effectué, un message lui a été envoyé pour la prévenir en lui stipulant qu'elle se devait de rendre ce qu'il restait du collier, et la c'était reparti de plus belle, appels, insutes, sur mon repondeur, au téléphone quand je repondais et puis maintenant cette même personne à l'intention de me "dénoncer" à la CAF car je suis mère isolée, depuis deux jours elle à décider de me menacer, de m'insulter, je pense que bientôt elle va me demander de l'argent. A savoir que ma fille à 4 ans, je suis mère isolée, en colocation avec le père de ma fille qui ne l'a pas reconnu et célibataire, à priori comme elle le dit si bien sur ces messages elle veut demander un test de Paternité. En loccurence c'est partie d'une histoire professionnelle a une histoire totalement privée et biensûr elle continue de m'appeler, je ne décroche pas car je me dis qu'il ne faut pas craquer et qu'elle va trés probablement me pousser à bout. Normalement cette personne est sujet instable dans le mileu psychiatrique, je vous avoue que la situation me fait peur et là je ne vois pas quoi faire, je voulais déposer une main courante mais pour quoi? Si vous avez quelques minutes pour me conseiller, j'apprécierai car là je me retiens mais je ne pense pas tenir longtemps, la pression est lourde.

Par **miyako**, le **10/06/2010** à **19:21**

Bonsoir,
Il faut immédiatement réagir et déposer plainte pour harcélement téléphonoque ,insultes et

diffamations.
Contituer le maximum de preuves e demandez la mise sur écoute de votre téléphone.
Apareement ,vous connaisez qui elle est et où elle habite.
Donc plainte au commisariat qui fera une enquète discrette de voisinage.

Par **polop**, le **21/12/2013** à **16:15**

Bonjour
Membre du bureau d'une association de loi 1901
j'ai demandé des précisions sur des actes de compatbilité
comme toute réponse du président
insulte et menaces physiques ecrites
Que puis je faire démisionner bien sur mais j'aimerais apporter des suites
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés